

(ré)Agissez !

VOTEZ



CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES ET DIRECTEURS DE CIO

Fermetures et fusions de CIO, asphyxie du corps, négation de notre professionnalité de psychologue, volonté d'imposer d'autres lieux de travail et d'autres tâches...
La conception éducative de l'orientation est menacée.

RENFORCER LE CŒUR DU MÉTIER

Pour le SNES-FSU, l'aide à l'élaboration des projets d'avenir à l'adolescence n'est pas réductible à du conseil ponctuel et à des informations dématérialisées. C'est au contraire un processus long, lié à l'identité et au sens des études. C'est un travail de psychologue, ancré dans l'École et en complémentarité avec les équipes éducatives. Le SNES se bat pour que chaque conseiller d'orientation-psychologue, chaque directeur puisse faire reconnaître son métier et s'y reconnaître pleinement.

DÉFENDRE LE CIO, INSTRUMENT DE NOTRE PROFESSIONNALITÉ

Le SNES-FSU s'engage dans toutes les académies pour maintenir tous les CIO et empêcher la dilution dans des structures multiservices. Il combat les projets de « lieu

unique » contenus dans les textes sur la labellisation qui imposent des conditions d'exercice contraires aux missions des CIO. Il agit pour que tous les CIO soient également reconnus.

EXIGER LES MOYENS D'EXERCER NOTRE MÉTIER

Le SNES-FSU lutte contre toutes les tentatives de déréglementation et fait respecter la transparence et l'équité dans les opérations de gestion (mutation, avancement...). Il revendique l'accès à la grille indiciaire de la hors-classe pour les conseillers, une meilleure grille indiciaire pour les directeurs et la reconnaissance de notre véritable niveau de formation.



En votant pour les listes présentées par le SNES, vous ferez le choix de syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein de la FSU – première fédération dans la Fonction publique de l'État –, attachés aux valeurs du service public, participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires.

Ces orientations sont défendues également dans les Comités Techniques.

Vous serez représentés au sein des Commissions Paritaires par des élu(e)s exerçant comme vous dans les établissements et les CIO, au fait des réalités professionnelles, soucieux d'améliorer nos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, dans l'intérêt des élèves et le respect des missions et statuts des personnels.